

KIT - SAFETY DATA SHEET

Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette:

Kit Name **DEVCON® Flexane® 94 Liquid**
N° de stock: 15260

Autres moyens d'identification:

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation:

Adresse et téléphone du fabricant du produit chimique:

Nom du fabricant: ITW Performance Polymers
Adresse: 30 Endicott Street
Danvers, MA 01923

Component list	
Component B	FLEXANE 94 LIQUID CURING AGENT
Component A	FLEXANE 94 LIQUID RESIN
Kit SDS Revision Date	10/20/2015

Component A - SDS

SECTION 1 : IDENTIFICATION

Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette:

Nom du produit: **FLEXANE 94 LIQUID RESIN**

Autres moyens d'identification:

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation:

Adresse et téléphone du fabricant du produit chimique:

Nom du fabricant: ITW Performance Polymers
Adresse: 30 Endicott Street
Danvers, MA 01923
Téléphone pour informations générales: (978) 777-1100

Téléphone pour urgences:

Téléphone pour urgences: (800) 424-9300
CHEMTREC: For emergencies in the US, call CHEMTREC: 800-424-9300

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES RISQUE(S)

Classification de substance chimique selon la réglementation CFR 1910.1200, alinéas (d)(f):

Pictogrammes GHS:



Mot de mise en garde: DANGER

Classe GHS: Toxicité aiguë par inhalation. Catégorie 3.
Sensibilisation respiratoire. Catégorie 1..
Toxicité spécifique sur les organes cibles, exposition répétée. Catégorie 2. (Inhalation, respiratory system).
Irritation oculaire. Catégorie 2..
Irritation cutanée. Catégorie 2..
Sensibilisation cutanée. Catégorie 1..
Toxicité spécifique sur les organes cibles, exposition unique. Catégorie 3.

Mention de danger: H331 - Toxique si inhalé
H334 - Une inhalation du produit peut causer des symptômes d'allergie ou d'asthme, ainsi que des difficultés à respirer.
H373 - Une exposition prolongée ou répétée peut causer des lésions aux organes
H319 - Provoque des irritations oculaires graves
H315 - Provoque des irritations cutanées
H317 - Peut causer une réaction cutanée allergique
H335 - Peut causer une irritation respiratoire

Conseils de prudence:

P260 - Ne jamais inhaler les vapeurs, les gouttelettes en suspension, les émanations gazeuses, les particules en aérosol et les poussières de ce produit.
 P261 - Éviter d'inhaler les vapeurs, les gouttelettes en suspension, les émanations gazeuses, les particules en aérosol et les poussières de ce produit.
 P264 - Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé le produit.
 P271 - Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré.
 P272 - Les vêtements de travail souillés ne doivent pas sortir du lieu de travail.
 P280 - Porter des vêtements protecteurs appropriés, avec des gants et une protection pour les yeux et le visage.
 P284 - Si la ventilation est insuffisante, porter un appareil respiratoire.
 P302+P352 - EN CAS DE CONTACT CUTANÉ : Laver avec beaucoup d'eau.
 P304+P340 - EN CAS D'INHALATION : Conduire la victime à l'air frais et l'installer dans une position de repos confortable.
 P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT OCULAIRE : Rincer délicatement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Si la personne porte des verres de contact, les enlever si ce n'est pas difficile, puis continuer à rincer.
 P311 - Appeler un médecin ou un centre antipoison.
 P312 - Si la victime se sent mal, appeler un médecin ou un centre antipoison.
 P314 - En cas de malaise, consulter un médecin ou du personnel médical qualifié.
 P321 - Traitement spécifique (voir... sur cette étiquette).
 P332+P313 - Si une irritation cutanée se développe : consulter un médecin ou du personnel médical qualifié.
 P333+P313 - Si une irritation cutanée ou des rougeurs se développent: consulter un médecin ou du personnel médical qualifié.
 P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin ou du personnel médical qualifié.
 P342+P311 - Si des symptômes respiratoires sont observés: appeler un médecin ou un centre antipoison.
 P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
 P403+P233 - Conserver dans un endroit bien aéré. Garder le récipient bien fermé.
 P405 - Ranger dans un lieu fermé à clé.
 P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations municipales, provinciales et fédérales.

Dangers sans autre classification mais ayant été identifiés durant le processus de classification:**Voie d'exposition:** Yeux. Peau. Inhalation. Ingestion.**Effets potentiels sur la santé:**

Yeux: Peut causer une irritation modérée, une sensation de brûlure, un larmolement, des rougeurs et une enflure. Une surexposition risque de causer un larmolement, une conjonctivite, des dommages à la cornée et des lésions permanentes.

Peau: Peut causer une irritation cutanée sous forme de démangeaisons, rougeurs, éruptions, urticaire, brûlures et enflure. Des réactions allergiques sont possibles. Peut causer une sensibilisation cutanée et une réaction allergique devenant évidente lors d'une nouvelle exposition au produit.

Inhalation: Produit irritant les voies respiratoires. Une concentration élevée de ce produit peut causer des étourdissements, des maux de tête et des effets anesthésiants. Chez certaines personnes sensibles, peut causer une sensibilisation respiratoire avec symptômes semblables à ceux de l'asthme.

Ingestion: Cause une irritation, une sensation de brûlure dans la bouche, dans la gorge et dans les voies gastro-intestinales, ainsi que des douleurs abdominales.

Effets chroniques sur la santé: Un contact cutané prolongé peut causer des brûlures avec de fortes rougeurs, une inflammation et la destruction possible de tissus.

Signes/symptômes: Toute surexposition risque d'entraîner maux de tête, étourdissements, nausées et vomissements.

Organes cibles: Yeux. Peau. Appareil respiratoire. Appareil digestif.

Aggravation des conditions préexistantes: Les personnes ayant des antécédents d'affections cutanées, d'asthme, d'allergies ou de sensibilisation peuvent être plus sensibles aux effets de ce produit. Les niveaux d'exposition à l'isocyanate doivent être surveillés. Une surveillance médicale de toutes les personnes qui manipulent ou entrent en contact avec des isocyanates est recommandée (par ex., volume expiratoire, rapport de Tiffeneau). Cette surveillance doit comprendre un examen de pré-emploi suivis d'exams périodiques après l'embauche. Les personnes souffrant de problèmes asthmatiques, de bronchites chroniques, d'autres problèmes respiratoires, d'eczéma ou d'autres types de sensibilisation doivent être exclus de tout travail avec ce produit. Une sensibilisation, aucune autre exposition ne doit avoir lieu.

SECTION 3 : COMPOSITION, INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**Mélanges:**

Nom Chimique	CAS#	Pourcentage de l'ingrédient	EC Num.
Related prepolymers of PICM	68310-52-1	80 - 90 par poids	
Dicyclohexylmethane-4,4'-diisocyanate	5124-30-1	10 - 20 par poids	

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SOINS:**Description des mesures nécessaires:**

Contact oculaire: Rincer immédiatement les yeux sous un jet d'eau abondant pendant au moins 15-20 minutes. Séparer les paupières avec les doigts pour garantir un bon rinçage des yeux. Consulter immédiatement un médecin.

Contact cutané: Laver immédiatement et abondamment la peau à l'eau savonneuse pendant 15 à 20 minutes, tout en retirant les vêtements et les chaussures contaminés. Contacter un médecin si l'irritation se développe ou persiste.

Inhalation:	En cas d'inhalation, faire sortir la victime à l'air frais. Si elle ne respire pas, lui administrer une respiration artificielle ou de l'oxygène par un personnel qualifié. Contacter immédiatement un médecin.
Ingestion:	En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissements. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne qui aurait perdu connaissance.

Indications d'attention médicale immédiate et de traitements spéciaux:

Note aux médecins:	Des symptômes de type asthmatique peuvent se manifester immédiatement ou après plusieurs heures.
---------------------------	--

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Agents extincteurs appropriés et non appropriés:

Agent extincteur approprié:	Pour combattre un incendie avec combustion de ce produit, utiliser du dioxyde de carbone (CO ₂) ou un agent extincteur sec.
Agent extincteur non approprié:	L'eau peut causer un moussage.
Risques d'incendie peu communs:	Ne pas refermer les récipients contaminés avec de l'eau. La résine réagit avec l'eau, produisant du dioxyde de carbone. Une contamination avec de l'eau créera une pression croissante dans le récipient fermé, conduisant à sa rupture.

Équipements de protection recommandés et consignes de sécurité spéciales à l'intention des pompiers:

Équipement protecteur:	De même que dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome par pression, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.
Instructions de lutte contre les incendies :	Évacuer toutes les personnes non protégées. Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients exposés au feu et réduire les risques de rupture. Ne pas entrer dans un espace clos où fait rage un incendie sans porter une combinaison protectrice complète. Si possible, tenter de contrôler l'incendie avec de l'eau.

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

Précautions personnelles:	Évacuer le secteur, puis empêcher les personnes non essentielles et non protégées d'entrer dans la zone contaminée.
----------------------------------	---

Précautions environnementales:

Précautions environnementales:	Éviter toute décharge dans les égouts pluviaux, les fossés et les voies d'eau.
---------------------------------------	--

Méthodes et matériaux d'endiguement et de nettoyage:

Mesures de nettoyage des déversements:	Absorber le déversement avec du matériau inerte (e.g. sable ou terre sec), et placer dans un récipient de déchets chimiques. Fournir une aération. Nettoyer immédiatement tout déversement en respectant les précautions listées dans la section concernant l'équipement de protection. Neutraliser le résidu avec l'agent neutralisant approprié. Ne pas tenter de neutraliser de grandes quantités sans prendre les mesures pour contrôler la réactivité et la génération de chaleur. Après l'enlèvement des matières déversées, enlever les derniers résidus avec de l'eau et du savon. Éviter les contacts personnels ainsi que l'inhalation des vapeurs et des gouttelettes en suspension du produit. Ventiler le secteur. Utiliser un équipement de protection individuel tel qu'il l'est indiqué en section 8. Une couche de mousse protéinique peut être appliquée sur le déversement pour contrôler temporairement les vapeurs d'isocyanate.
---	---

Référence aux autres sections:

Autres précautions:	Pomper de grandes quantités de produit dans des récipients métalliques fermés, mais pas hermétiquement. Les isocyanates peuvent réagir avec l'eau et produire du dioxyde de carbone, lequel peut provoquer la rupture de récipients fermés. Neutraliser avec 10 volumes de neutralisant et 1 volume de solution d'isocyanate. Mélanger et laisser reposer 48 heures dans les récipients en permettant la dissipation du dioxyde de carbone produit. Le neutralisant contient 90% d'eau, 3-8% d'ammoniac concentré (ou de carbonate de sodium) et 2% de détergent.
----------------------------	---

SECTION 7 : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions de manutention sécuritaire:

Manutention:	Utiliser avec une aération adéquate. Éviter de respirer les vapeurs et les gouttelettes en suspension du produit.
Habitudes d'hygiène:	Bien se laver après toute manipulation.
Procédures pour manipulations spéciales:	Prévoir une ventilation/protection respiratoire appropriée contre les produits de décomposition (voir section 10) durant les opérations de soudure et de découpage au chalumeau, ainsi que pour éviter les inhalations de poussières durant le ponçage/rectification du produit durci.

Conditions d'entreposage sécuritaire et précautions d'incompatibilité:

Entreposage: Stocker dans un endroit frais, sec et bien aéré, à bonne distance des sources de chaleur et des matériaux incompatibles. Garder le récipient hermétiquement fermé entre les utilisations. Ne pas refermer le récipient si vous soupçonnez une infiltration d'humidité ou d'eau. Si un récipient contenant ce produit contaminé avec de l'eau est fermé hermétiquement, une pression interne peut se développer et en causer la rupture.

SECTION 8: PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION

DIRECTIVES RELATIVES AUX EXPOSITIONS:

Dicyclohexylmethane-4,4'-diisocyanate :

Directives ACGIH: TLV-TWA: 0.005 ppm

Contrôles appropriés de sécurité intégrée:

Mesures d'ingénierie: Utiliser une mesure d'ingénierie telle que des enceintes d'isolement, une ventilation aspirante locale ou toute autre mesure ingénierie pour contrôler les niveaux aérogènes en dessous des limites d'exposition recommandées. Une bonne aération générale devrait être suffisante pour contrôler les niveaux aérogènes. Lorsque des systèmes de ce type ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuel adéquat, qui fonctionne de manière satisfaisante et respecte les normes OSHA ou d'autres normes reconnues. Consulter les procédures locales pour ce qui est de la sélection, formation, inspection et maintenance de l'équipement de protection individuel.

Mesures de protection individuelle:

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes de protection appropriées ou des lunettes anti-éclaboussures tel qu'il l'est décrit dans 29 CFR 1910.133, réglementation sur la protection des yeux et du visage OSHA ou la norme européenne EN 166.

Description de la protection cutanée: Porter des gants de protection et tout autre vêtement protecteur approprié afin d'éviter les contacts cutanés. Consulter les données de perméabilité fournies par le fabricant des équipements protecteurs.

Protection des voies respiratoires: Un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques peut être admissible dans certaines circonstances lorsque les concentrations aérogènes sont censées dépasser les limites d'exposition. La protection conférée par un appareil respiratoire purificateur d'air est limitée. Utiliser un appareil respiratoire à pression positive en cas de risque de dégagement non contrôlé, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans toute autre circonstance où un appareil respiratoire purificateur d'air est susceptible de ne pas offrir une protection suffisante.

Autre équipement de protection: Les installations qui stockent ou utilisent cette substance doivent avoir un poste de sécurité avec douche oculaire et douche déluage.

Notes : Seules les valeurs LEP et VLA établies pour les ingrédients figurent ci-dessous.

SECTION 9 : CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES:

Apparence de l'état physique: Liquide.

Couleur: translucide

Odeur: Slightly musty.

Point d'ébullition: >300°F (148.8°C)

Point de fusion: Indéterminée.

Gravité spécifique: 1.04 @ 77°F

Solubilité: Insoluble

Densité de vapeur: 8.5 MDI (air = 1)

Pression de vapeur: < 10 mmHg @77°F (MDI)

Pourcentage volatil: 0

Point D'Évaporation: Indéterminée.

pH: Indéterminée.

Formule moléculaire: Mélange

Poids moléculaire: Mélange

Point d'éclair: 453°F (233.8°C)

Méthode de point d'éclair : Pensky-Martens Closed Cup

Limite inférieure d'inflammabilité/explosion: Indéterminée.

Limite supérieure d'inflammabilité/explosion: Indéterminée.

Température d'auto-inflammation: Indéterminée.

Teneur en COV: 0 g/L

9.2. Autres informations:

Pourcentage de solides en poids 100

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique:

Stable dans des températures et pressions normales.

Possibilité de réactions dangereuses:

Polymérisation dangereuse: Une polymérisation peut survenir sous certaines conditions.

Conditions à éviter:

Conditions à éviter: Chaleur extrême, étincelles et flammes vives. Matériaux incompatibles, oxydants et conditions favorisant une oxydation. Humidité et exposition prolongée à des températures dépassant 29°C.

Matériaux incompatibles:

Matériaux incompatibles: Alcools, amines, bases fortes (alcalis, ammoniac), acides, composés métalliques, humidité ou eau. La résine réagit avec l'eau, produisant du dioxyde de carbone.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES:

Dicyclohexylmethane-4,4'-diisocyanate :

Yeux: Administration dans l'œil - Lapin Test standard de Draize : 100 uL [Légère]
Administration dans l'œil - Lapin Test standard de Draize : 100 uL/24H [Grave] (RTECS)

Ingestion: Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 9900 mg/kg [Comportement - Ingestion d'aliments (chez l'animal) Système gastro-intestinal - Hypermotilité, diarrhée Foie - Autres changements] (RTECS)

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité pour l'environnement:

Écotoxicité: Aucune donnée d'écotoxicité n'a été découverte pour ce produit.

Évolution dans l'environnement : Aucune information environnementale n'a été découverte pour ce produit.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Description des résidus:

Élimination des déchets: Consultez avec les directives des USA EPA énumérées dans la partie 261,3 de 40 CFR pour les classifications de la perte dangereuse avant la disposition. En outre, consultez avec votre état et conditions de rebut locales ou directives, si c'est approprié, d'assurer la conformité. Chargez-vous de la disposition dans l'accord à l'Epa et/ou l'état et les directives locales.

Numéro RCRA: Aucune.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Nom d'expédition DOT: Refer to Bill of Lading

Numéro ONU DOT: Refer to Bill of Lading

Nom d'expédition IATA: Refer to Bill of Lading

Numéro ONU IATA: Refer to Bill of Lading

Numéro ONU IMDG : Refer to Bill of Lading

Nom d'expédition IMDG : Refer to Bill of Lading

SECTION 15 : INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementations de sécurité, santé et environnement concernant spécifiquement le produit:

Dicyclohexylmethane-4,4'-diisocyanate :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Section 313: EPCRA - 40 CFR Part 372 - (SARA Titre III) Section 313 Produit chimique réglementé.

Canada DSL : Énuméré

Réglementations canadiennes. WHMIS Catégorie de danger (es): D2A: D2B
Tous les composants de ce produit figurent sur la liste canadienne des substances domestiques.

Pictogrammes SIMDUT:



SECTION 16 : INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Cotes SIMDUT:

Danger pour la santé selon HMIS: 3*
Danger d'incendie HMIS: 1
Réactivité selon HMIS: 1
Protection personnelle selon HMIS: X

Danger pour la santé selon	3*
Danger d'incendie	1
Réactivité	1
Protection personnelle	X

* Effets chroniques sur la santé

Fiche signalétique révisée le: Juillet 28, 2015
Notes de révision de la fiche signalétique: GHS Update
Format FS: Conforme à la norme OSHA GHS 1910.1200
Auteur du SDS: Actio Corporation
Déni de responsabilité: Ces informations de santé et sécurité étaient selon nous exactes à la date de publication des présentes. Nous ne pouvons cependant accepter aucune responsabilité concernant des pertes, blessures ou dommages résultant de leur utilisation. Les renseignements présentés dans cette fiche technique sont offerts uniquement à titre informatif pour aider à déterminer comment manipuler, stocker et utiliser cette substance de façon sécuritaire. Les présentes ne constituent pas une spécification officielle et ne garantissent aucune propriété spécifique. Tous les produits chimiques doivent être manipulés uniquement par du personnel compétent, dans un environnement contrôlé.

Copyright© 1996-2018 Enviance. Tous droits réservés.

Component B - SDS

SECTION 1 : IDENTIFICATION

Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette:

Nom du produit: **FLEXANE 94 LIQUID CURING AGENT**

Autres moyens d'identification:

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation:

Adresse et téléphone du fabricant du produit chimique:

Nom du fabricant: ITW Performance Polymers
Adresse: 30 Endicott Street
Danvers, MA 01923
Téléphone pour informations générales: (978) 777-1100

Téléphone pour urgences:

Téléphone pour urgences: (800) 424-9300
CHEMTREC: For emergencies in the US, call CHEMTREC: 800-424-9300

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES RISQUE(S)

Classification de substance chimique selon la réglementation CFR 1910.1200, alinéas (d)(f):

Pictogrammes GHS:



Mot de mise en garde:

AVERTISSEMENT.

Classe GHS:

Toxicité spécifique sur les organes cibles, exposition répétée. Catégorie 2. (Oral, liver, kidney, and pancreas).
Irritation oculaire. Catégorie 2..

Mention de danger:

H373 - Une exposition prolongée ou répétée peut causer des lésions aux organes
H319 - Provoque des irritations oculaires graves

Conseils de prudence:

P260 - Ne jamais inhaler les vapeurs, les gouttelettes en suspension, les émanations gazeuses, les particules en aérosol et les poussières de ce produit.
P264 - Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé le produit.
P280 - Porter des vêtements protecteurs appropriés, avec des gants et une protection pour les yeux et le visage.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT OCULAIRE : Rincer délicatement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Si la personne porte des verres de contact, les enlever si ce n'est pas difficile, puis continuer à rincer.
P314 - En cas de malaise, consulter un médecin ou du personnel médical qualifié.
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin ou du personnel médical qualifié.
P501 - Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations municipales, provinciales et fédérales.

Dangers sans autre classification mais ayant été identifiés durant le processus de classification:

Voie d'exposition:	Yeux. Peau. Inhalation. Ingestion.
Effets potentiels sur la santé:	
Yeux:	Peut causer une forte irritation des yeux et des brûlures. Un contact oculaire peut causer des lésions permanentes et une cécité.
Peau:	Cause une forte irritation de la peau. Peut causer des lésions cutanées permanentes.
Inhalation:	Les vapeurs et les gouttelettes en suspension de cette substance peuvent causer une irritation respiratoire grave. Inhalation, skin absorption, or ingestion may cause methemoglobin formation resulting in a reduced ability of the blood to carry oxygen; a symptom of this may be cyanosis (purplish-blue coloring of skin, fingernails, and lips).
Ingestion:	Cause une irritation, une sensation de brûlure dans la bouche, dans la gorge et dans les voies gastro-intestinales, ainsi que des douleurs abdominales.
Effets chroniques sur la santé:	Un contact cutané prolongé peut causer des brûlures avec de fortes rougeurs, une inflammation et la destruction possible de tissus.
Signes/symptômes:	Une surexposition peut causer un larmolement, des rougeurs, une inflammation ou une gêne aux yeux.
Organes cibles:	Yeux. Peau. Appareil respiratoire. Appareil digestif.
Aggravation des conditions préexistantes:	Risque d'aggraver des troubles respiratoires, allergies, eczéma ou conditions cutanées pre-existants.

SECTION 3 : COMPOSITION, INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélanges:

Nom Chimique	CAS#	Pourcentage de l'ingrédient	EC Num.
Dipropylene glycol dibenzoate	27138-31-4	50 - 60 par poids	
Diethyltoluenediamine	68479-98-1	30 - 40 par poids	
Dipropylene glycol monobenzoate	32686-95-6	1 - 10 par poids	
Epoxidized soybean oil	8013-07-8	1 - 10 par poids	
Propenyl Propyl Benzoate	197178-94-2	1 - 10 par poids	
Propylene glycol dibenzoate	19224-26-1	1 - 10 par poids	
Carbon black	1333-86-4	0.1 - 1.0 par poids	

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SOINS:

Description des mesures nécessaires:

Contact oculaire:	Rincer immédiatement les yeux sous un jet d'eau abondant pendant au moins 15-20 minutes. Séparer les paupières avec les doigts pour garantir un bon rinçage des yeux. Consulter immédiatement un médecin.
Contact cutané:	Laver immédiatement et abondamment la peau à l'eau savonneuse pendant 15 à 20 minutes, tout en retirant les vêtements et les chaussures contaminés. Contacter un médecin si l'irritation se développe ou persiste.
Inhalation:	En cas d'inhalation, faire sortir la victime à l'air frais. Si elle ne respire pas, lui administrer une respiration artificielle ou de l'oxygène par un personnel qualifié. Contacter immédiatement un médecin.
Ingestion:	En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissements. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne qui aurait perdu connaissance.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Agents extincteurs appropriés et non appropriés:

Agent extincteur approprié:	Pour combattre un incendie avec combustion de ce produit, utiliser du dioxyde de carbone (CO2) ou un agent extincteur sec.
Agent extincteur non approprié:	De l'eau ou une mousse peut causer une réaction de moussage.

Équipements de protection recommandés et consignes de sécurité spéciales à l'intention des pompiers:

Équipement protecteur:	De même que dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome par pression, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.
Instructions de lutte contre les incendies :	Évacuer toutes les personnes non protégées. Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients exposés au feu et réduire les risques de rupture. Ne pas entrer dans un espace clos où fait rage un incendie sans porter une combinaison protectrice complète. Si possible, tenter de contrôler l'incendie avec de l'eau.

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

Précautions personnelles: Évacuer le secteur, puis empêcher les personnes non essentielles et non protégées d'entrer dans la zone contaminée.

Précautions environnementales:

Précautions environnementales: Éviter toute décharge dans les égouts pluviaux, les fossés et les voies d'eau.

Méthodes et matériaux d'endiguement et de nettoyage:

Mesures de nettoyage des déversements: Absorber le déversement avec du matériau inerte (e.g. sable ou terre sec), et placer dans un récipient de déchets chimiques. Fournir une aération. Nettoyer immédiatement tout déversement en respectant les précautions listées dans la section concernant l'équipement de protection. Après l'enlèvement des matières déversées, enlever les derniers résidus avec de l'eau et du savon. Éviter les contacts personnels ainsi que l'inhalation des vapeurs et des gouttelettes en suspension du produit. Ventiler le secteur. Utiliser un équipement de protection individuel tel qu'il l'est indiqué en section 8.

Référence aux autres sections:

Autres précautions: Pomper ou enlever à la pelle dans des récipients de stockage ou d'élimination.

SECTION 7 : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions de manutention sécuritaire:

Manutention: Utiliser avec une aération adéquate. Éviter de respirer les vapeurs et les gouttelettes en suspension du produit.

Habitudes d'hygiène: Bien se laver après toute manipulation.

Procédures pour manipulations spéciales: Prévoir une ventilation/protection respiratoire appropriée contre les produits de décomposition (voir section 10) durant les opérations de soudure et de découpage au chalumeau, ainsi que pour éviter les inhalations de poussières durant le ponçage/rectification du produit durci.

Conditions d'entreposage sécuritaire et précautions d'incompatibilité:

Entreposage: Stocker dans un endroit frais, sec et bien aéré, à bonne distance des sources de chaleur et des matériaux incompatibles. Garder le récipient hermétiquement fermé entre les utilisations. Ne conserver dans les récipients en métal réactif. Garder à bonne distance des acides et des oxydants.

SECTION 8: PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION

DIRECTIVES RELATIVES AUX EXPOSITIONS:

Carbon black :

Directives ACGIH: TLV-TWA: 3 mg/m3 Fraction inhalable (I)

Contrôles appropriés de sécurité intégrée:

Mesures d'ingénierie: Utiliser une mesure d'ingénierie telle que des enceintes d'isolement, une ventilation aspirante locale ou toute autre mesure ingénierie pour contrôler les niveaux aérogènes en dessous des limites d'exposition recommandées. Une bonne aération générale devrait être suffisante pour contrôler les niveaux aérogènes. Lorsque des systèmes de ce type ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuel adéquat, qui fonctionne de manière satisfaisante et respecte les normes OSHA ou d'autres normes reconnues. Consulter les procédures locales pour ce qui est de la sélection, formation, inspection et maintenance de l'équipement de protection individuel.

Mesures de protection individuelle:

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes de protection appropriées ou des lunettes anti-éclaboussures tel qu'il l'est décrit dans 29 CFR 1910.133, réglementation sur la protection des yeux et du visage OSHA ou la norme européenne EN 166.

Description de la protection cutanée: Porter des gants de protection et tout autre vêtement protecteur approprié afin d'éviter les contacts cutanés. Consulter les données de perméabilité fournies par le fabricant des équipements protecteurs.

Protection des voies respiratoires: Un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques peut être admissible dans certaines circonstances lorsque les concentrations aérogènes sont censées dépasser les limites d'exposition. La protection conférée par un appareil respiratoire purificateur d'air est limitée. Utiliser un appareil respiratoire à pression positive en cas de risque de dégagement non contrôlé, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans toute autre circonstance où un appareil respiratoire purificateur d'air est susceptible de ne pas offrir une protection suffisante.

Autre équipement de protection: Les installations qui stockent ou utilisent cette substance doivent avoir un poste de sécurité avec douche oculaire et douche déluage.

Notes : Seules les valeurs LEP et VLA établies pour les ingrédients figurent ci-dessous.

SECTION 9 : CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES:

Apparence de l'état physique: Liquide.

Couleur: Mobile noir.

Odeur: léger ammonia like.

Point d'ébullition:	>450°F (232.2°C)
Point de fusion:	Indéterminée.
Gravité spécifique:	1.08
Solubilité:	négligeable
Densité de vapeur:	>1 (air = 1)
Pression de vapeur:	<1 mmHg @70°F
Pourcentage volatil:	0
Point D'Évaporation:	<<1 (butyl acetate = 1)
pH:	7-8 @ 5 Percent Solution
Formule moléculaire:	Mélange
Poids moléculaire:	Mélange
Point d'éclair:	>275°F (135°C)
Méthode de point d'éclair :	Coupelle fermée, TAG (TCC)
Limite inférieure d'inflammabilité/explosion:	Indéterminée.
Limite supérieure d'inflammabilité/explosion:	Indéterminée.
Température d'auto-inflammation:	Indéterminée.
Teneur en COV:	0 g/L
<u>9.2. Autres informations:</u>	
Pourcentage de solides en poids	100

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique:

Stabilité chimique: Stable dans des températures et pressions normales.

Possibilité de réactions dangereuses:

Polymérisation dangereuse: Non signalé.

Conditions à éviter:

Conditions à éviter: Chaleur extrême, étincelles et flammes vives. Matériaux incompatibles, oxydants et conditions favorisant une oxydation.

Matériaux incompatibles:

Matériaux incompatibles: Oxydants, acides et composés organiques chlorés. Métaux réactifs (par ex., sodium, calcium, zinc). Hypochlorite de sodium/calcium. Oxyde/acide nitreux, nitrites. Peroxydes. Matériaux réagissant aux composés hydroxyles.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES:

Dipropylene glycol dibenzoate :

Peau: Administration sur la peau - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : >2000 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)

Ingestion: Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 3295 mg/kg [Cerveau, crâne et tissus crâniens - Autres problèmes dégénératifs Effets cardiaques - Cardiomyopathie comprenant infarctus Foie - Autres changements] (RTECS)

Diethyltoluenediamine :

Ingestion: Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 472 mg/kg [Organes sensoriels et sens spéciaux (yeux) - Larmolement Comportement - Somnolence (activité généralement réduite) Muscles et squelette - Autres changements] (RTECS)

Epoxidized soybean oil :

Peau: Administration sur la peau - Lapin DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : >20 mL/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)

Ingestion: Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 40 gm/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]
Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 22500 uL/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)

Carbon black :

Peau: Administration sur la peau - Lapin DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : >3 gm/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)

Ingestion: Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : >15400 mg/kg [Comportement - Somnolence (activité généralement réduite)] (RTECS)

Effets chroniques:	This product contains carbon black, which is classified as a possible carcinogen by the International Agency for Research on Cancer (IARC). Although normal application procedures for this product pose minimal hazard as to the release of carbon black dust, grinding or sanding cured product may generate respirable carbon black.
Cancérogénicité:	Carbon black and its extracts have been tested for carcinogenicity in rats and mice by inhalation and it has shown sufficient evidence in laboratory animals for the carcinogenicity of carbon black.

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité pour l'environnement:

Écotoxicité:	Aucune donnée d'écotoxicité n'a été découverte pour ce produit.
Évolution dans l'environnement :	Aucune information environnementale n'a été découverte pour ce produit.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Description des résidus:

Élimination des déchets:	Consultez avec les directives des USA EPA énumérées dans la partie 261,3 de 40 CFR pour les classifications de la perte dangereuse avant la disposition. En outre, consultez avec votre état et conditions de rebut locales ou directives, si c'est approprié, d'assurer la conformité. Chargez-vous de la disposition dans l'accord à l'Epa et/ou l'état et les directives locales.
Numéro RCRA:	Aucune.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Nom d'expédition DOT:	Refer to Bill of Lading
Numéro ONU DOT:	Refer to Bill of Lading
Nom d'expédition IATA:	Refer to Bill of Lading
Numéro ONU IATA:	Refer to Bill of Lading
Numéro ONU IMDG :	Refer to Bill of Lading
Nom d'expédition IMDG :	Refer to Bill of Lading

SECTION 15 : INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementations de sécurité, santé et environnement concernant spécifiquement le produit:

Dipropylene glycol dibenzoate :

État de l'inventaire TSCA:	Énuméré
Canada DSL :	Énuméré

Diethyltoluenediamine :

État de l'inventaire TSCA:	Énuméré
Canada DSL :	Énuméré

Epoxidized soybean oil :

État de l'inventaire TSCA:	Énuméré
Canada DSL :	Énuméré

Propylene glycol dibenzoate :

État de l'inventaire TSCA:	Énuméré
-----------------------------------	---------

Carbon black :

État de l'inventaire TSCA:	Énuméré
Proposition 65 de Californie:	Énuméré: cancer
Canada DSL :	Énuméré

Réglementations canadiennes. WHMIS Catégorie de danger (es): D2B, D2A
Tous les composants de ce produit figurent sur la liste canadienne des substances domestiques.

Pictogrammes SIMDUT:



SECTION 16 : INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Cotes SIMDUT:

Danger pour la santé selon HMIS: 2*
Danger d'incendie HMIS: 1
Réactivité selon HMIS: 0
Protection personnelle selon HMIS: X

Danger pour la santé selon	2*
Danger d'incendie	1
Réactivité	0
Protection personnelle	X

* Effets chroniques sur la santé

Fiche signalétique révisée le: Juillet 25, 2015
Notes de révision de la fiche signalétique: GHS Update
Format FS: Conforme à la norme OSHA GHS 1910.1200
Auteur du SDS: Actio Corporation
Déni de responsabilité: Ces informations de santé et sécurité étaient selon nous exactes à la date de publication des présentes. Nous ne pouvons cependant accepter aucune responsabilité concernant des pertes, blessures ou dommages résultant de leur utilisation. Les renseignements présentés dans cette fiche technique sont offerts uniquement à titre informatif pour aider à déterminer comment manipuler, stocker et utiliser cette substance de façon sécuritaire. Les présentes ne constituent pas une spécification officielle et ne garantissent aucune propriété spécifique. Tous les produits chimiques doivent être manipulés uniquement par du personnel compétent, dans un environnement contrôlé.

Copyright© 1996-2018 Enviance. Tous droits réservés.